

L'ACTU RH

LA NEWSLETTER RH INTERMINISTÉRIELLE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'ÉDITO – Stéphanie Driot-Thealler Directrice de l'ARACT* Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans un monde en mutation, où les exigences professionnelles évoluent au gré des transitions écologiques, numériques et organisationnelles, le dialogue sur le travail est un enjeu crucial pour les organisations publiques. C'était tout le sens de la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), du 16 au 20 juin 2025, organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), dont le thème - «Parler du travail, c'est productif» - résonne avec les défis actuels.

Bien plus qu'un rendez-vous annuel, cette semaine a invité à partager les pratiques et progresser ensemble pour rendre le travail soutenable et porteur de sens. Il est indispensable de parler des questions concrètes : charge de travail, qualité, coopérations, horaires, outils numériques ou intelligence artificielle. Parler du travail, c'est reconnaître l'expertise de chacun, révéler ce qui reste invisible, identifier des pistes concrètes, accompagner les transitions. Le dialogue professionnel permet de partager les réalités vécues, de co-construire des solutions et de renforcer la reconnaissance des agents.

• Une matinée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 19 juin, l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Provence-Alpes-Côte d'Azur (Aract PACA) a animé comme chaque année la plateforme régionale Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sur le thème du dialogue professionnel, réunissant plus de 40 participants issus d'entreprises publiques, privées, d'institutionnels et d'universitaires. Cette matinée a permis d'aborder des thématiques clés : articulation des dialogues social et professionnel ; animation d'espaces de discussion. Des témoignages, comme ceux d'un dirigeant de PME ou de la cheffe du bureau santé et sécurité au travail de la gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont illustré la diversité des approches.

Dialoguer nécessite confiance et méthode, de partir de situations concrètes et de déboucher sur des décisions utiles aux équipes et à l'entreprise. Le dialogue professionnel permet ainsi d'échanger sur les manières d'améliorer le travail collectivement.

• Faire du dialogue un pilier des démarches de qualité de vie et des conditions de travail

En entreprise, parler du travail réel est une condition essentielle pour agir en matière de QVCT et mieux prendre en main collectivement les enjeux de santé au travail et de performance globale. Parce que parler du travail, ce n'est pas seulement productif : c'est essentiel pour construire une action publique plus juste, efficace et humaine.

Ressources :

- [Revivre les temps forts](#)
- [Kit animation des espaces de discussion](#)
- [Actualité et offre Aract Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

ARACT* : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail



L'AGENDA

- **16 juin**: semaine de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- **11 septembre** : réseau Conseillers Mobilité Carrière : présentation des outils
- **12 septembre**: webinaire valoriser offre d'emploi
- **22 septembre**: club RH de l'ATE
- **25 septembre** : trophées FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)
- **24 septembre** : journée à l'Institut d'Études Politiques - Aix en Provence
- **29 septembre** : forum en ligne régional de l'emploi public



6 LE CHIFFRE DU MOIS

À l'occasion de la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail 2025, retour sur les 6 leviers identifiés par l'Anact pour améliorer concrètement le travail : **organisation, dialogue professionnel, santé, égalité, management et parcours**. Autant de dimensions qui trouvent une traduction locale dans les initiatives portées par les services de l'État.

Parmi elles, l'action « Vis mon travail » du Secrétariat Général Commun des Bouches-du-Rhône: du 16 au 20 juin 2025, les agents ont été invités à partager une demi-journée avec un collègue d'un autre service, pour découvrir son métier et vivre son quotidien professionnel.

💬 L'objectif ?

Créer du lien, mieux comprendre les contraintes de chacun, décloisonner les pratiques et favoriser une culture du dialogue autour du travail réel. Une démarche simple, humaine et efficace qui illustre parfaitement l'esprit de la QVCT : parler du travail, c'est productif !

LE COIN DES CURIeux :

Un cycle pour les primo-managers... et désormais pour tous les managers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Accompagner les managers tout au long de leur parcours : c'est l'objectif d'une dynamique engagée pour professionnaliser le management dans la fonction publique.

👤 Premier jalon : le cycle primo-manager, conçu pour outiller les agents qui prennent pour la première fois des fonctions d'encadrement. Alternant apports méthodologiques, retours d'expérience et outils concrets, il vise à sécuriser cette étape clé.

Depuis le 21 juillet 2025, un cycle spécifique pour les managers intermédiaires est également ouvert, afin de répondre aux besoins de ce public en termes de posture et de pratiques managériales.

Et ce n'est pas tout : un troisième cycle destiné aux managers expérimentés viendra bientôt compléter cette offre, pour construire un accompagnement progressif, cohérent et adapté à chaque étape de la vie managériale.

REGARD SUR...

RÉGLEMENTATION CANICULE 2025 : CADRE RENFORCÉ POUR PRÉVENIR LES RISQUES



Depuis le 1er juillet 2025, deux textes encadrent la prévention des risques liés à la chaleur : le décret n°2025-482 du 27 mai 2025 et l'arrêté du 27 mai 2025.

Ils imposent aux employeurs, dès la vigilance jaune Météo-France, d'intégrer le risque de chaleur dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (**DUERP**), d'adapter l'organisation du travail (horaires, pauses, suspension des tâches physiquement pénibles), d'aménager les postes (ventilation, brumisateurs) et de garantir un accès suffisant à l'eau potable.

Un cadre désormais précis, pour mieux protéger la santé des agents et anticiper des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents.

FIN DU FIACT EN 2026: RETOUR SUR UN DISPOSITIF EMBLÉMATIQUE

Le Fonds Interministériel pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FIACT) est un dispositif créé en 2018, qui finance des actions visant à améliorer les conditions de travail des agents de la fonction publique d'État, sélectionnées par la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Au titre de la campagne 2025, deux projets ont été retenus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- "Mise en oeuvre et déploiement de la démarche QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) au sein de la région de gendarmerie PACA" (Région de gendarmerie PACA)
- "Projet d'expérimentation des espaces de discussions dans les services" (Rectorat de l'Académie Aix-Marseille).

L'IRA DE BASTIA RECHERCHE DES SUJETS DE MISSION RCA* !

Vous avez jusqu'au 5 septembre 2025 pour proposer un sujet d'étude à confier aux élèves de la prochaine promotion de l'Institut régional d'administration de Bastia.

Une opportunité pour les 3 versants de la fonction publique de bénéficier d'un regard extérieur sur un projet d'actualité, sans engagement financier.

[🔗 Déposer un sujet en ligne](#)

*Rapport commandé par une administration (RCA)

ACTU'RH VOUS RACONTE ...

« MON PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE » : FORMER LES CADRES SUPÉRIEURS

Le 4 juin 2025, la faculté des sciences de Marseille a accueilli un nouveau temps fort du cycle de conférences scientifiques, organisé en partenariat avec la plateforme régionale d'appui interministériel aux ressources humaines de la préfecture de région et le centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Ouvert par le préfet de région, aux côtés du président d'Aix-Marseille Université et du délégué régional du CNRS, ce séminaire s'inscrit dans le programme national « *Mon parcours transition écologique* », lancé en 2022 pour sensibiliser les cadres supérieurs de l'État aux enjeux environnementaux.

Chercheurs, experts et cadres publics ont croisé leurs regards autour de quatre grands axes : état des connaissances de la transition écologique, scénarios prospectifs, impacts sur les politiques publiques et leviers d'action dans les territoires.

Une journée dense et stimulante, qui confirme l'importance de faire de la transition écologique un pilier des pratiques managériales et des politiques publiques.

La prochaine étape de la formation « *Mon parcours transition écologique* » est une visite de terrain qui permet de se projeter dans l'action concrète.

ZOOM SUR LE FMATE : INNOVER POUR MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE EN RÉGION

Le fonds de modernisation de l'administration territoriale de l'État (FMATE), piloté par la Direction des missions de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES) du ministère de l'intérieur, soutient chaque année des projets innovants pour améliorer l'action publique.

En 2025, quatre grandes thématiques étaient à l'honneur :

- la qualité de service pour l'utilisateur,
- les synergies entre structures,
- l'innovation managériale et organisationnelle,
- l'inclusion et la diversité.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la dynamique a été forte : sur six candidatures, cinq projets ont été retenus, pour un financement global de 78 280 €.

Autant d'initiatives qui traduisent la volonté des services de l'État de se transformer, au bénéfice des agents comme des usagers.

La PFRH vous souhaite une bonne lecture et un bel été !

Rendez-vous à la rentrée pour suivre "les rencontres de l'emploi public 2025"

Partagez vos idées en scannant ce QR code ou envoyez-nous un [mail](#) pour soumettre des thèmes ou vous abonner à notre newsletter RH.

